

PASS MOI L'INFO !

La lettre de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé en Psychiatrie

n° 1 - 2019

EDITO

Dr Bernard NORROY

Nous avons le plaisir de vous annoncer la parution de la Lettre de la PASS PSY.

La PASS PSY a été créée en octobre 2010 en réponse à la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

Elle est placée sous la référence médicale du **Dr Bernard NORROY**.

Elle est rattachée au Pôle Transversal Médico-Technique et Clinique.

Elle est située à gauche du porche à l'entrée du CPN.

A la PASS, 2 professionnelles sont à votre disposition :

Linda BELARBI, Assistante Sociale

et

Séverine GIRARD, Secrétaire.

Avec cette lettre, nous souhaitons :

- vous informer des missions de la PASS PSY,
- vous permettre de mieux identifier la PASS PSY afin de nous solliciter,
- vous informer sur les droits et les procédures administratives et sociales,
- vous transmettre des informations pratiques sur des thématiques diverses.

Bonne lecture !

A RETENIR

IL N'Y A AUCUNE GRATUITÉ DES SOINS DE SANTÉ

Depuis 2015, toutes les consultations médicales sont facturées :

- à la Caisse d'Assurance Maladie et aux mutuelles quand la personne a une couverture sociale complète,
- au patient quand il y a une absence de couverture sociale.

LES MISSIONS DE LA PASS EN PSYCHIATRIE, EN APPUI DES TRAVAILLEURS SOCIAUX RATTACHÉS AUX SERVICES :

- intervenir rapidement pour l'ouverture des droits sociaux des personnes les plus démunies,
- apporter un soutien technique aux collègues Assistants Sociaux Éducatifs du CPN concernant ces publics et leurs droits,
- renforcer les liens avec les partenaires externes intervenant dans le parcours de ces patients (sanitaire, social, médico-social...).

UNE NOUVELLE PLAQUETTE POUR LES PATIENTS :

La nouvelle plaquette de présentation de la PASS PSY, à destination des patients, est disponible dans les services d'hospitalisation et les services ambulatoires.

Elle est à votre disposition dans les salles d'attente et les secrétariats.

Chaque année, la PASS permet à plus de 200 patients de bénéficier d'un accès aux soins avec une prise en charge financière pour éviter toute(s) facture(s).